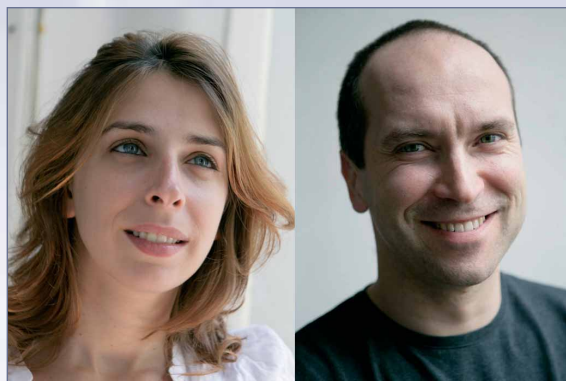


SEILH / Mentionné

Les champs des possibles...



Ilham LARAQUI, architecte (France), 29 ans
Marc BRINGER, architecte (France), 37 ans

Laraqui-Bringer Architecture
38, rue Léon - 75018 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 42 55 87 91
Port. : +33 (0)6 63 96 33 42
E-mail : contact@laraqui-bringer.com
Site internet : www.laraqui-bringer.com

L'EQUIPE

En avril 2008, naît l'atelier Laraqui-Bringer Architecture installé dans le quartier de la Goutte d'Or à Paris. Dans l'esprit des deux architectes Ilham Laraqui et Marc Bringer, cette structure est la condition pour participer à des concours internationaux et enrichir leur expérience. Depuis ses débuts, leur agence fonctionne comme un laboratoire d'idées, de formes et de pensées ; un lieu de production à partir duquel tous deux se projettent vers les pays à l'architecture la plus dynamique. Ils y traquent l'innovation et une pensée originale autour du développement durable, des nouvelles spatialités, de l'accessibilité du plus grand nombre à la culture, de la réinterprétation des archétypes, de l'intégration de concepts d'arts contemporains à leurs projets, ou encore de la croissance soutenable des villes. A travers des concours aux Etats Unis, en Suède, au Liban... ils construisent patiemment une pensée composite nourrie de la confrontation à d'autres horizons.

LE PROJET

Seilh à l'heure du «New Deal Vert»

Ilham Laraoui et Marc Bringer mettent en place deux plaques urbaines bâties décalées, reliées par l'une de leur extrémité qui font éclore, entre elles, deux espaces publics aux caractères complémentaires : une esplanade ouverte sur la route de Grenade d'une part, le Parc de la Mairie ouvert à l'est vers la Garonne d'autre part. Ce principe présente l'intérêt de créer une centralité forte, à l'interface des deux plaques. La stratégie urbaine du projet s'inscrit dans la continuité des tracés agraires existants. Les terrains sont divisés dans le sens est-ouest en fines bandes occupées en alternance par des constructions et des champs. Ces derniers sont découpés en jardins privatifs ou parcs publics cultivés. Lors de la mise en place du projet, des parcelles vides sont conservées en champs de grandes tailles, les constructions apparaissent progressivement, plantées au beau milieu d'un paysage agricole préservé. Au fur et à mesure des réalisations, les champs se réduisent sans jamais disparaître. Ainsi préservés, ils doivent favoriser l'autonomie alimentaire et le développement d'une agriculture urbaine locale, survivance de la culture paysanne : une vie mi-rurale mi-urbaine, un mode de vie métissé pour une population rururbaine.

Le système urbain à faible empreinte écologique se compose de 500 logements et maisons. Ces derniers sont des bâtiments passifs dont certains à énergie positive. Leurs espaces intérieurs principaux sont tous orientés au sud. Des espaces de vie collectifs sont constitués de patios, de serres, de buanderies, de terrasses, de potagers suspendus et de parkings pour les véhicules partagés...



L'AVIS DU JURY

Le projet met en place, de manière intéressante, un principe simple de décalage de deux plaques urbaines bâties reliées par l'une de leur extrémité afin de créer, entre elles, deux espaces publics aux caractères complémentaires : une esplanade ouverte sur la route de Grenade d'une part, le Parc de la Mairie ouvert à l'est vers la Garonne d'autre part. Ce principe présente l'intérêt de créer une centralité forte, à l'interface des deux plaques, avec l'implantation des nouveaux équipements. Le principe d'épandage des bâtiments depuis la route de Grenade vers la Garonne (qui définit plusieurs typologies de logements) et l'approche sur le phasage du projet sont particulièrement intéressants. Le jury est moins convaincu par la capacité du projet à proposer une réelle innovation architecturale.

LES CHAMPS DES POSSIBLES...

CH 600 SEILH

À L'HEURE DU «NEW DEAL VERT»

LAUBIS, UN ECO-QUARTIER
Le projet de centre ville écologique de la commune de Seilh est le symbole d'un renouveau urbain en termes de développement durable. Cet éco-quartier apparaît comme la place du village entouré de ses équipements publics, de sa gare de tramway et de ses services de proximité, supports incontournables de la vie sociale locale.

UNE STATION DE TRAMWAY À SEILH
Le projet de l'espace public se fonde sur deux hypothèses : celle de la prolongation jusqu'à la commune de Seilh de la ligne 6 du tramway de Toulouse. Ceci induit donc l'installation d'une station à proximité de la mairie de la commune. La deuxième hypothèse est celle de l'aménagement d'un boulevard urbain à la place de la D253. Le projet intègre ses deux hypothèses pour développer son principe d'éco-quartier. Il propose une ligne de tramway en site propre végétalisée, placée au centre du boulevard urbain.

LA MAIRIE, JALON URBAIN
En venant de Toulouse, depuis la Route de Grenade - transformée en Boulevard urbain - on découvre une grande esplanade triangulaire. Sur sa partie la plus évasée est implantée la mairie avec sa place couverte de panneaux photovoltaïques - translucides. Ces panneaux produisent l'énergie nécessaire aux besoins en électricité de la mairie. L'esplanade et la Mairie sont entourées de commerces installés en pied des bâtiments de logements. Les derniers sont les plus hauts gabarits de l'intervention, donnant un caractère plus urbain à cette partie du site.

LE PARC DU PÉRICIN
Depuis le chemin du Percin, on découvre le parc de la mairie bordé d'habitations et de locaux prévus pour des commerces, des locaux associatifs ou pour des ateliers. Ce parc s'étend plus à l'est vers les rives de la Garonne, devenant ainsi un grand parc planté d'arbres de toute taille, une zone de reboisement qui est traversée par une grande prairie. Cette dernière est occupée par des serres pédagogiques, réinterprétation des serres botaniques classiques, utilisables par les écoles, les associations de protection de l'environnement et les centres de recherche. En parallèle à cette installation à bot éducatif, une promenade en belvédère sur la Garonne à l'aplomb de ces berges, offrant des vues dégagées sur le paysage fluvial. Cette promenade à l'échelle intercommunale devient un parcours de santé. Le projet propose d'installer une piscine en plein air, entre le parc et la Garonne. Cette piscine est l'aboutissement de parcours depuis la mairie, elle représente un équipement important sur le parcours de santé et pour conclure, permet une relation physique à l'eau en plus des quais-sportifs utilisables par les personnes pratiquant le canoë, l'aviron ou la pêche.

ÉPREUVES ÉCOLOGIQUES ET ÉCHELLE URBAINE
Le projet met en place un système urbain à faible empreinte écologique qui permet la construction de 400 logements, dont une grande partie conçue en duplex. Ce système se base sur la réduction de la consommation du territoire par le développement des constructions à faible densité, biologiquement productives pour régénérer les ressources que la population locale consomme. Les bâtiments collectifs ne dépassent pas la trentaine de logements et les maisons en bande ne sont jamais plus de douze. Ainsi, en plus de limiter les problèmes de congestion du trafic et de production de déchets en masse, les constructions de petites échelles permettent des transitions d'échelles douces. Pour passer du tissu pavillonnaire (R+1/C), aux bâtiments de logements (R+3/ R+5), le projet propose plus de cinq **quartiers différents** représentant des typologies particulières. Toutes ces typologies sont combinées entre elles pour former des constructions composées, additions de modules de petites tailles avec des jeux de transparences permises par des failles intégrant les espaces partagés. Ces constructions groupées d'habitations sur plusieurs niveaux partagent toutes des espaces de distribution, des garages de voitures communes, de locaux communs (bouanderie, local poubelle, boîte à compost).

Dans le même temps, le système urbain tente de réduire la consommation d'énergie fossile et celle de l'eau. Pour ce faire, il est prévu des modes de récupération des eaux de pluie dans des citernes enterrées, la production d'énergie propre grâce aux installations solaires (chauffe-eau solaires, panneaux photovoltaïques), et la production de chaleur l'hiver par le biais de serres installées en façade sud des habitations.

LIAISON VERTE TERRITORIALE

CENTRALITE 1/20 000

TRANSVERSALITE 1/10 000

1. STATION LAUBIS TRAMWAY LIGNE E
5. MAIRIE - SALLE POLYVALENTE - BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA
8. PARKING ÉCOLE DE L'ANNONCIATION
12. BOIS
16. PROMENADE EN BELVÈDÈRE
2. ESPLANADE
6. CRÈCHE - JARDIN D'ENFANTS
9. PARVIS ÉCOLE DE L'ANNONCIATION
13. STRUCTURE MÉDICALEISÉE POUR ENFANTS
17. QUAI - PONTON
3. BOULEVARD URBAIN
7. PARC DE LA MAIRIE
10. CHEMIN DU PÉRICIN
14. ÉQUIPEMENTS SPORTIFS & LOISIRS
18. PASSERELLE
4. PLACE DE LA MAIRIE - MARCHÉ COUVERT
11. EXTENSION ÉCOLE DE L'ANNONCIATION
15. PRAIRIE PARCOURS SERRES BOTANIQUES
19. REBOISEMENT

CIRCULATIONS

- Tramway
- Voies primaires N - S
- Voies résidentielles E - O
- Cheminement piétons parc du percin
- Pistes cyclables

PARCELLES EN LANIÈRES

- Champs / Jardins E - O
- Parcelles minérales / Placettes N - S
- Prairies
- Reboisement

BATI PROGRAMMATIQUE

- Équipements
- Logements Collectifs R+3 / R+5
- Logements Intermédiaires R+2
- Maisons en bande R+1
- Maisons groupées R+1 / R+2

SKYLINE SUR BOULEVARD 1/10000